

COMMUNE DE SAINT VINCENT D'OLARGUES
Mairie
34390 SAINT-VINCENT-D'OLARGUES

Le 10 mars 2022 ,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

jeudi 17 mars 2022 à 18 heures 30

Salle du Conseil

Le Village

34390 SAINT-VINCENT D'OLARGUES

Ordre du jour :

- Approbation ou non du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 6 décembre 2021,
- Validation du compte administratif 2021,
- Délibération déterminant les tarifs des services municipaux,
- Révision du montant des loyers des appartements communaux suite aux travaux effectués sur les logements,
- Délibération validant le recrutement d'un poste d'agent technique en CDD – Parcours Emploi Compétences,
- Délibération validant la répartition des crédits à inscrire au budget 2022 en matière de subventions aux associations (si elles en font la demande),
- Délibération confirmant le transfert de la compétence Investissement Eclairage Public à Hérault Energies,
- Délibération validant l'acquisition des parcelles A 831 et 838 à la Mazarié à Messieurs Norbert et André MIRA, héritiers de Mme Jeanine ESCAFIT,
- Délibération validant le transfert des parcelles D 615, 617 et 948 se situant en bordure de la RD14E14 à Camproger au Conseil Départemental de l'Hérault,
- Proposition d'un échange de la parcelle E142 où se trouve le captage de Violgues, propriété de M. Francis ZARAGOZA contre la parcelle E811 au lieu-dit l'Ayrolle, propriété de la Commune,
- Proposition d'un arpentage de la parcelle E112 appartement à M. Francis ZARAGOZA, pour acquisition de la partie où se trouve le captage de Violgues,

- Questions diverses :
 - Débat sur les crèches et le transfert de compétence à la communauté de communes,
 - Economies d'énergie Eclairage public. Organisation d'une conférence sur le bien-fondé de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h du matin ou modulable en fonction de l'heure d'été et d'hiver.
 - Point sur l'action en justice intentée contre M. BETTENCOURT, locataire d'un logement communal jusqu'à décembre dernier.
 - Proposition de courrier à adresser aux propriétaires des parcelles situées sur le tracé de la future piste de contournement du hameau de la Mazarié,
 - Discussion autour du schéma de gestion des itinéraires pédestres d'intérêt communautaire proposé par la communauté de communes,
 - Discussion autour du marché de l'électricité suite au courrier reçu d'Hérault Energies,
 - Urgence UKRAINE.

– Tour de table.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,
FONTES Bernard